



### N°33

30/09/2021



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

#### Animateurs filières

##### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

##### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@girondede.chambagri.fr

Suppléance :  
FDGDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

##### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

##### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

#### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

#### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE  
SANTÉ DU VÉGÉTAL**  
ÉCOPHYTO

## Edition Aquitaine

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Maïs

- **Stades** : de grain laiteux à 20 % d'humidité. D'après Céré'Obs, plus de 98 % des maïs ont atteint le stade 50 % d'humidité. Les ensilages sont terminés. Des récoltes ont débuté dans tous les départements (Semis précoce irrigué, culture Dry).
- **Sésamies/pyrales/Heliothis** : des captures de papillons sont encore réalisées. La gestion prophylactique s'impose cet automne pour éviter en 2022 une pression de G1 sésamies aussi forte que nous l'avons connu en 2020.
- **Qualité des récoltes** : récoltez dès le retour du beau temps afin d'éviter les problèmes de champignons (année propice à *Fusarium graminearum*) et l'incidence des foreurs dans les tiges et épis. Isolez les parcelles envahies de Datura.
- **Prospections fin de campagne** : les prospections foreurs et maladies peuvent commencer. Contactez votre technicien pour vous accompagner dans cette démarche d'évaluation.
- **Chrysomèle du maïs** : plusieurs nouveaux foyers détectés en ex-Aquitaine

### Colza

- **Limaces** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Risque très faible jusqu'à 4-5 feuilles, et nul au-delà. Maintenir la vigilance.
- **Grosses altises** : arrivée massive des altises depuis la fin de la semaine dernière. Risque moyen à fort pour les parcelles n'ayant pas atteint 4 feuilles. Risque nul à partir du stade 4 feuilles.
- **Petites altises** : toujours quelques signalements. Attention à la confusion entre les dégâts de petites et de grosses altises.
- **Tenthrede de la rave** : premiers signalements de tenthrede sans incidence à ce jour.
- **Chenilles défoliatrices** : premières observations de piéride du chou hors réseau. Maintenir une surveillance régulière.

### Prairie :

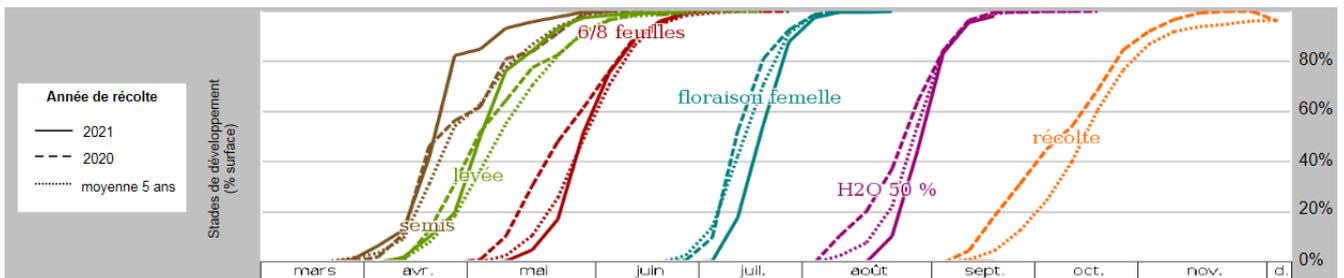
- De fortes attaques en cours – surveillance accrue nécessaire !

## • Stades-Météo

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine, des organismes de développement et instituts techniques ainsi que de l'observation des parcelles de Saint Médard de Guzières (33), Saint Pierre de Mons (33), Saint Ciers sur Gironde (33), Talais (33), Boé (47), Mimbaste (40), Samadet (40), Philondenx (40), Castetis (64), Malaussanne (64), Sarpourenx (64), Sauvagnon(64), Pardies (64).

Les maïs les plus avancés sont à 20 % d'humidité. Il s'agit de maïs très précoces (indice 300) semés fin mars en situation sèche. Cependant nous enregistrons quasiment 10 jours de retard sur les stades par rapport à l'année dernière. La majorité des surfaces se trouve autour de 28 à 35 % d'humidité. Après un début de mois de septembre très chaud, le rythme de dessiccation s'est nettement ralenti en raison de températures plus basses et de nombreuses averses.

Le graphique ci-après (Source France Agrimer Céré'Obs) présente l'évolution des stades au 20/09/2021.



L'observation des courbes montre un retard d'environ 10 jours depuis le stade floraison par rapport à la moyenne quinquennale.

Les récoltes de maïs grain ont démarré exceptionnellement sur quelques surfaces dès le 15 septembre sur le secteur de Coutras (33) et en Vallée de Garonne (33) à la faveur d'offres de marché précoces, pour des semis de début avril en indice 500 à un taux d'humidité supérieur à 30 %.

## • Sésamies/Pyrales/Heliothis : Priorité à la gestion prophylactique

### **Observations :**

Pyrales et sésamies se font très rares dans les pièges à phéromones. Des chrysalides peuvent être observées au cours des prospections. Heliothis est capturé sur les secteurs Sables, Gaves et Nord 47-24. Dans le Nord Aquitaine, les premières prospections font ressortir une présence moyenne de sésamies dans les tiges ; pour le moment les épis sont sains dans les parcelles les plus précoces qui seront récoltées la semaine prochaine.

### **Evaluation du risque :**

Les conditions climatiques sont peu favorables au démarrage des récoltes cette semaine. Dès le retour du beau temps, nous recommandons de démarrer les récoltes pour éviter des pertes par verse notamment en cas de coup de vent, quelle que soit la pression de la parcelle.

Afin de limiter la pression des insectes foreurs au cours de la prochaine campagne (et notamment pour éviter le niveau de pression que nous avons connu en 2020 avec la sésamie) nous conseillons un broyage fin des cannes de maïs après la récolte (y compris derrière cueilleur équipé d'un broyeur) avec un dessouchage du pied en suivant la batteuse pour favoriser l'exposition des larves aux oiseaux, au parasitisme et aux conditions climatiques hivernales (passage d'un déchaumeur à disque indépendant).



**Larves de sésamie dans épi**  
(Photo T. Larrieu - CA33)

Cette pratique qui favorisera la décomposition des résidus, permettra aussi de limiter le risque mycotoxines sur le maïs ou les céréales à paille suivants. Cette intervention sera à réaliser le plus vite possible après la moisson pour maximiser la destruction.

Nous insistons fortement sur cette pratique simple à mettre en œuvre, car l'expérience des récoltes tardives de 2019 qui n'avait pas permis de faire correctement cette prophylaxie (parcelles abandonnées), a provoqué une explosion de la pression en 2020.

### • Qualité des récoltes : Fusarioses

La Fusariose des épis de maïs est provoquée par des champignons de type *Fusarium* qui sont à l'origine de la production de fusariotoxines, mycotoxines responsables d'une détérioration de la qualité de la récolte (effets néfastes sur la santé humaine, la croissance des animaux). Les champignons se conservent sur les résidus de récolte laissés à la surface pendant l'interculture.

Tableau 1 : Seuils réglementaires de teneur en mycotoxines

Espèce de Fusariose	<i>Fusarium graminearum</i>	<i>Fusarium section liseola</i>
Mycotoxines produites	desoxynivalenol (DON) et la zearalenone (ZEA)	fumonisines B1+B2
Seuils réglementaires pour l'alimentation humaine applicable à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2007 sur grain brut (Rgl 1126/2007 du 28/09/2007)	DON = 1750 µg/kg ZEA = 350 µg/kg	4000 µg/kg
Recommandations pour l'alimentation animale toutes céréales (JO UE 23/08/06)	DON = 8000 µg/kg ZEA = 2000 µg/kg	60 000 µg/kg (maïs uniquement)
Maïs ensilage plante entière JO UE 17/08/06	Vaches laitières DON = 5000 µg/kg ZEA = 1000 µg/kg	Vaches laitières 50 000 µg/kg

### Facteurs de risque

- le climat
- la date de récolte
- l'impact des insectes foreurs
- la gestion des résidus de cultures de l'année précédente
- l'effet variétal

Une récolte réalisée avant le 15 octobre en absence de foreurs permet en général de maintenir un niveau de mycotoxines assez faible. La présence d'insectes foreurs impacte directement le niveau de mycotoxines à la hausse et ce, d'autant plus que la récolte est tardive.

### Evaluation du risque :

Les conditions climatiques de l'été sont favorables au développement de *Fusarium* sur la fin de cycle. Les récoltes précoces sont un moyen d'éviter une dégradation de la qualité sanitaire. Malgré des humidités élevées, nous conseillons le démarrage des récoltes dès la fin des pluies.



*Fusarium graminearum*  
(Photo A. Peyhorgue)

## • Maladies

**Observations** : dans le tour de plaine, la pression **Helminthosporiose** est visible depuis la fin août sur les feuilles au-dessus de l'épi mais avec une fréquence et intensité largement inférieure à l'année dernière. La rouille est plus fréquemment présente sans que cela occasionne un problème pour le potentiel.

## • Datura

Les alcaloïdes contenus dans les graines de *Datura* sont toxiques pour l'homme et pour les animaux. Les études réalisées par l'école vétérinaire de Toulouse en 2007, montrent qu'1 pied de datura pour 25 m<sup>2</sup> suffit à provoquer des intoxications d'animaux.

La présence de graines de *Datura stramonium* dans les matières premières destinées à l'alimentation animale est réglementée, avec un seuil maximal de 1 gramme/kg d'aliment pour des graines entières non broyées, ni moulues (Directive 2002/32/CE sur les substances indésirables dans les aliments pour animaux). Rappelons également qu'à la livraison au silo, les graines de *Datura* entrent dans les impuretés diverses, et que leur présence peut vous valoir des réfections sur le prix. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre collecteur afin de connaître les seuils.



**Datura**

(Photo P. Mouquot - CA33)

### **Evaluation du risque :**

En cas de parcelles excessivement sales, il est conseillé de réaliser un triage avant la livraison de la récolte qui dans le cas contraire sera refusée. Il est également important de procéder au nettoyage des cueilleurs à maïs (bac à pierres, ouverture des trappes de visite, des grilles...) avant de sortir des parcelles infestées pour éviter de contaminer des parcelles voisines et indemnes. A noter qu'une évolution des seuils en alcaloïdes tropaniques est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et concernera directement le maïs (Règlement 1881/2006).

## • Prospection foreurs et maladies de fin de campagne.

La dissection d'un échantillon de plantes avant récolte (25 à 50 plantes par parcelles) permet :

- d'estimer les infestations larvaires avant récolte. C'est un des indicateurs du risque de dégradation de la qualité de la récolte,
- d'observer les maladies sur épi,
- d'évaluer le risque ravageur de la région agricole pour l'année suivante.
- Les données acquises au cours de la prospection automnale permettront de réaliser une cartographie des infestations larvaires à la récolte.

**N'hésitez pas à contacter l'animateur BSV ou votre partenaire technique local si vous souhaitez faire le bilan sanitaire de votre parcelle avant récolte.**

## • Autres ravageurs

***Diabrotica virgifera virgifera* Le Conte** : bilan de la surveillance 2021

Fin juin, des pièges à phéromones PAL (plaques engluées avec phéromone sexuelle) ont été installés sur 120 parcelles de maïs en Aquitaine. Arvalis Institut du Végétal, les organismes économiques, coopératives, Chambres d'Agriculture, sociétés multiplicatrices de semences et agriculteurs ont participé à ce suivi dans tous les secteurs d'Aquitaine. Le relevé des pièges a été effectué tous les 8-10 jours de début juillet à début septembre. Ces pièges qui visent à détecter de faibles niveaux de populations de chrysomèle des racines du maïs, ont été placés à proximité des zones à risques (aéroports, axes de circulation routier et aérien, dépôts de céréales, aires de repos autoroutières, entreprises de transport).

### **Observations :**

L'année 2021 semble être une année de transition avec la détection de nouveaux foyers en Aquitaine et une certaine progression dans les foyers historiques (Ger, Serres-Morlaàs et Serres-Sainte-Marie-64) sans que ces derniers n'affichent de progressions records.

En effet, cette année s'est traduite par des captures en faible nombre mais dans plusieurs secteurs (secteur de Pau sur les communes d'Idron, Lescar, Montardon et Uzein ; Sarpourenx-64 ; Mimbaste et

Hagetmau-40; Bergerac-24), mais aussi par de nouveaux foyers détectés à plus de 30 insectes (Port de Lanne-40 et Saint Martial-24), parfois à proximité de circulation routes départementales et avec des premières captures parfois proches de la fin du vol.

Depuis 2015 des piégeages sont effectués sur la commune de Ger-64. En 2020, les premières captures sur cette commune ont eu lieu le 26 juillet. En 2021, 267 insectes ont été capturés avec un maximum de captures entre le 26/7 et le 12/08.

Les premiers pièges installés en 2018 sur la commune de Serres-Morlaas-64 avaient capturé 3 insectes ; cette année, 92 insectes ont été capturés sur 10 pièges contre 84 insectes sur 8 pièges en 2020.

Sur le foyer de Serres Sainte Marie-64, 102 insectes ont été piégés sur 6 pièges contre 22 insectes sur 5 pièges en 2020.

L'insecte étant désormais dérèglementé, il ne fait plus l'objet de mesures de lutte obligatoire gérée par l'État.



**Piège à phéromone PAL ayant capturé des individus adultes de Diabrotica**  
(Photo A Peyhorgue - Arvalis)

### **Evaluation du risque :**

Afin de retarder l'installation de la chrysomèle des racines du maïs dans la région et donc sa nuisibilité future, il est recommandé en année n+1 de sa détection de mettre en place une autre culture que le maïs sur la parcelle concernée et sur les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n. (voir ci-après les recommandations d'Arvalis Institut du Végétal).

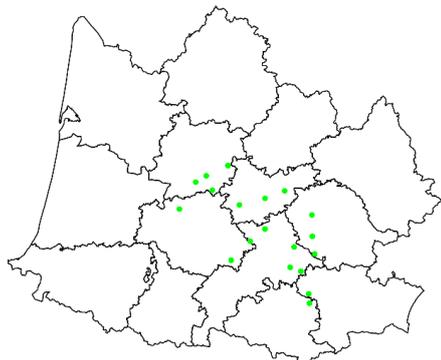
Tableau 2 :

### *Proposition de recommandations techniques pour le maïs grain et le maïs fourrage en fonction du niveau de captures de chrysomèle du maïs :*

Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs		Pas de capture	Faibles captures sur pièges à phéromone <100 ad./piège/an	Captures significatives sur pièges à phéromones >100 ad./piège/an	Changement de piège [seuil à définir]	Faibles captures sur pièges jaunes <5 ad./piège/jour	Captures significatives sur pièges jaunes >5 ad./piège/jour
						<i>Seuil à définir</i>	<i>Seuil à définir</i>
+	Stress hydrique faible	Pas de recommandation concernant l'ITK	Pas de maïs l'année n+1 dans la parcelle où les 1ers individus ont été capturés en année n (& dans les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n)	Pas de maïs 1 an sur 6			Pas de maïs 1 an sur 4
+++	Stress hydrique fort	<i>Surveillance/ sensibilisation au piégeage</i>	<i>Surveillance des parcelles voisines en année n+1</i>	Pas de maïs 1 an sur 5		Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante
Mise en œuvre des recommandations à l'échelle :		Territoire		Petite région agricole (= segment)		Parcelle	

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Parcelles BSV observées du 2021-09-01 au 2021-09-29



Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est constitué de 52 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2020-2021 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **19 observations**.



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



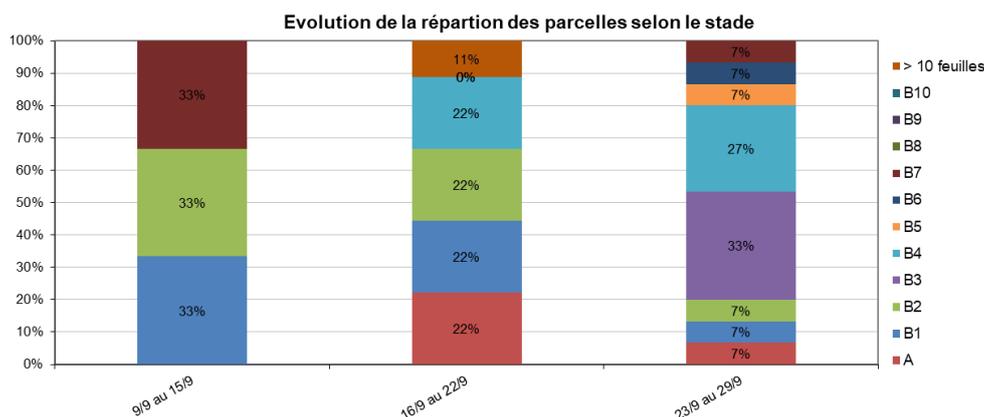
**Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

L'augmentation du nombre de parcelles suivies par rapport à la semaine dernière permet de mieux représenter la diversité des situations. Une majeure partie des colzas atteint actuellement les stades 3 et 4 feuilles. Les stades les plus avancés sont compris entre 5 et 10 feuilles, tandis que pour les levées les plus tardives, les colzas sont actuellement entre cotylédons et 2 feuilles (3 parcelles concernées).

Rappelons que le stade 4 feuilles marque l'entrée du colza en phase de croissance active, correspondant à une vitesse d'émission de nouvelles feuilles plus rapide qu'entre les stades cotylédons et 3 feuilles, à sommes de températures égales. Près de 50 % des parcelles ont atteint ou dépassé ce stade 4 feuilles.



**Rappel :** un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

Les histogrammes des semaines du 02 au 08/09 et du 09 au 15/09 sont réalisés avec un nombre restreint de parcelles observées.

### • Limaces

Le maintien des conditions humides en surfaces reste propice à l'activité des limaces (situations variables selon les secteurs et les pluies orageuses du weekend dernier). On dénombre 6 parcelles sur 10 avec des dégâts de limaces. Les taux de surfaces foliaires détruites sont compris entre 10 et 20 %, et en augmentation depuis la semaine dernière.

**Période de risque :** de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

### **Evaluation du risque :**

**Risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 4 feuilles. Risque très faible jusqu'à 4-5 feuilles, et nul au-delà.**

Attention dans les parcelles en cours de levées ou toujours dans la période de risque. Les attaques de limaces s'amplifient. Un suivi des plus rigoureux est nécessaire jusqu'à 3-4 feuilles. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couverts végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque.

### • **Grosse altise ou altise d'hiver**

L'arrivée des grosses altises est désormais généralisée à l'ensemble des parcelles du réseau. Alors qu'aucune capture n'était signalée dans le BSV de la semaine dernière, les arrivées du coléoptère se sont produites à partir du 22-23 septembre dernier, en premier lieu dans le Lot-et-Garonne et le nord du Gers, puis progressivement sur l'ensemble du territoire.

La grosse altise se déplaçant principalement au sol, le piégeage pour sa détection est possible par l'installation d'une cuvette entérée comme ci-contre.

Les 15 parcelles ayant fait l'objet d'une observation cette semaine, signalent toutes des captures, avec un nombre très variable d'individus d'une situation à une autre.

Les extrêmes allant de 1 et 118 individus, et environ 50 % des parcelles avec au moins 10 grosses altises piégées.

Toutes les parcelles signalent des attaques sur plantes avec en moyenne 54 % de plantes touchées et un taux de surface foliaire détruit moyen de 7 %.

Attention toutefois car certains dégâts peuvent être attribués à des attaques antérieures de petites altises.

4 parcelles atteignent ou dépassent le seuil de 80 % de plantes touchées, mais le taux de surface foliaire détruit reste inférieur à 25 %.

**Période de risque :** de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil indicatif de risque :** 8 pieds sur 10 avec morsures, et 25 % de surface foliaire détruite. Seuil abaissé à 3 pieds sur 10 pour les levées tardives autour du 1<sup>er</sup> octobre.



**Cuvette jaune en situation**  
(Photo Terres Inovia)

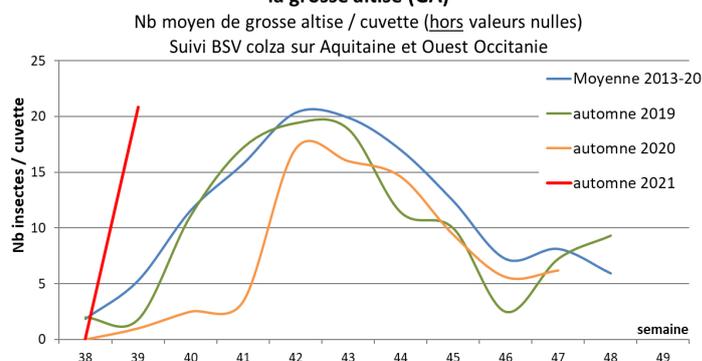


**Grosse altise sur colza**  
(Photo Terres Inovia)

### **Evaluation du risque :**

Risque moyen à fort à ce jour dans les parcelles à moins de 4 feuilles. Risque nul dans les autres situations, soit près de la moitié des parcelles. Vigilance jusqu'à 4 feuilles. Le risque reste fort pour les plantes entre cotylédon et 2 feuilles. Les observations réalisées en ce début de semaine mettent en évidence l'arrivée des altises sur le territoire. Les niveaux d'attaques observés n'indiquent pas de situations critiques où le seuil de nuisibilité serait atteint. Cependant, une partie des parcelles a fait l'objet d'une protection contenant l'évolution de l'attaque. La présence des grosses altises est amenée à s'amplifier dans les parcelles qui ont encore peu piégé, mais dans le même temps, beaucoup de parcelles à 3 feuilles vont rapidement sortir de la phase sensible.

### **Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)**



- **Altise des crucifères ou petites altises**

L'altise des crucifères est toujours signalée dans 2 des 4 parcelles ayant fait l'objet d'un suivi sur cet insecte. Dans de nombreuses parcelles, on retrouve désormais à la fois la petite altise et la grosse altise. Les dégâts sont difficilement imputables à l'une ou à l'autre.

Le risque est défini par les destructions de surface foliaire dans leur ensemble.

D'une manière générale, l'activité de la petite altise est amenée à décroître, même si cette année, on remarquera sa présence et son activité encore tardive sur les colzas.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25 % de la surface foliaire atteinte.

**Evaluation du risque** :

**Risque moyen dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Risque nul à partir de 4 feuilles.**

Les petites altises sont encore présentes. Elles doivent faire l'objet d'une attention particulière. Toutefois, les dégâts se confondent avec ceux de la grosse altise, arrivée massivement sur les parcelles.



**Petite altise sur colza**  
(Photo Terres Inovia)

- **Vers gris ou noctuelle terricole** : aucun dans et hors réseau BSV cette année.

**Evaluation du risque** : restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus vigoureux.

- **Taupins**

Des dégâts de taupins ont été observés cette année encore. On note des dégâts, dans de faibles proportions, dans une parcelle seulement située dans la Haute-Garonne. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



**Taupins** (Photo Terres Inovia)

- **Tenthrede de la rave**

Les adultes peuvent être observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, indique la présence du ravageur dans la parcelle).

Cette semaine 2 parcelles signalent la présence de larves sur plantes, mais avec des destructions foliaires quasi nulles.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

**Evaluation du risque** : risque faible à ce jour.

2 signalements cette semaine, aucun la semaine dernière. La situation reste très calme vis-à-vis de ce ravageur. Pour éviter des situations d'attaques fulgurantes comme elles peuvent être vues avec les larves de tenthrèdes, un contrôle régulier des parcelles jusqu'à 6 feuilles est recommandé.



**Larve et adulte de tenthrède de la rave sur colza**  
(Photos Terres Inovia et Bayer)

## • Les observations de la semaine

Aucun papillon n'a été piégé cette semaine sur le réseau de surveillance.

De nombreuses chenilles ont été observées sur les sites de Briscous et de Saint-Pée-sur-Nivelle, au-delà du seuil d'intervention. On nous signale aussi des attaques conséquentes sur Bardos, Came et sur ce secteur depuis une semaine. Enfin sur Roquiague, des densités supérieures à 15 chenilles/m<sup>2</sup> sont observées, plutôt de petite taille, et en forte progression.

Sur quelques parcelles du réseau, des traitements ou du pâturage ras ou du lisier a limité la propagation des chenilles.

Enfin sur le secteur de Garindein, la densité de chenilles monte, il convient d'être particulièrement vigilant dans cette zone. Les premiers traitements ont commencé a priori.



A Briscous

(Photos Chambre d'Agriculture 64)



A Saint-Pée-sur-Nivelle, attaque sur maïs



A Garindein

Ces observations correspondent à la génération de septembre, habituellement la plus virulente.

La présence des chenilles tend à s'étendre et à être ponctuellement importante. Ces niveaux de densité demandent **une vigilance accrue, surtout au vu de la période et à une forte réactivité** ; précaution à prendre pour le pays basque et le piémont, **en particulier sur les prairies qui n'auraient pas été pâturées ces derniers jours.**

### • A faire : le tour des prairies !

**Faire le tour QUOTIDIENNEMENT** des prairies matin ou soir, en profitant de la rosée (intéressante pour repérer les chenilles de petite taille, donc tôt ; elles se collent en effet ainsi aux bottes ; les chenilles plus grosses sont généralement visibles sans ce biais).

### Pour se tenir informé :

- Suivre les **bulletins cirphis** publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).
- Le **groupe Facebook Prairies.64** permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être au courant plus rapidement de la présence de chenille.
- L'**application gratuite pour smartphone GeoInsecta** permet de signaler la présence de chenilles sur vos parcelles et de voir les parcelles touchées sur une carte évoluant en temps réel avec les signalements d'autres utilisateurs. Elle présente aussi un système d'alerte lorsqu'une parcelle située à moins de 10 km est indiquée comme attaquée.

### Contact :

Marie Claude MAREAUX 05 59 80 69 92 // 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*